







Maîtrise en aménagement, option Ville, territoire, paysage

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT |

Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-005-1-5
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Maîtrise en aménagement, option ville, territoire et paysage (M. Sc. A.)
TYPE	Maîtrise ès sciences appliquées (M. Sc. A.)
CRÉDITS	45 crédits
MODALITÉ	Avec mémoire ou thèse

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Demi-temps

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Sylvain Paquette 514 343-6111, poste 3899
sylvain.paquette@umontreal.ca

Technicienne en gestion de dossiers étudiants, cycles supérieurs
etudiants-apa-csup@umontreal.ca

Présentation

La maîtrise en aménagement (option Ville, territoire, paysage) est une formation de deuxième cycle axée sur la recherche dans des domaines liés à l'urbanisme et l'architecture de paysage.

Cette option de la Maîtrise en aménagement de recherche propose des regards croisés sur les enjeux contemporains de la transformation des villes, territoires et paysages d'ici et d'ailleurs.

Résolument orientée vers la multidisciplinarité, la formation prend appui et encourage le développement de pratiques et savoir innovants à la croisée de l'urbanisme, de l'architecture de paysage, du développement régional, de l'aménagement et du développement du territoire.

Cette option vise une formation de haut niveau en recherche axé sur l'acquisition des compétences et la production de connaissances tant épistémologiques, méthodologiques que théoriques susceptibles d'alimenter, d'éclairer et d'enrichir la pratique professionnelle.

Objectifs

Cette option du programme de maîtrise en aménagement vise à développer des compétences en recherche dans les domaines touchant la ville, le territoire et le paysage. Le cheminement de cette option permet de réaliser un projet de recherche de type mémoire fondé sur des méthodes et des connaissances puisées dans les disciplines de l'urbanisme et de l'architecture de paysage.

Forces

- L'environnement multidisciplinaire de la Faculté de l'aménagement.
- La grande diversité des champs d'intérêt du corps professoral de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage et l'accès à cinq unités de recherche.
- Des séminaires thématiques (cycles de conférences, colloques, séminaires) qui bonifient la formation pédagogique.

Visitez le pavillon d'aménagement

Perspectives d'avenir

Cette option de la Maîtrise en aménagement permet de développer des aptitudes pour des personnes qui souhaitent faire carrière en recherche ou dans des domaines professionnels liés à :

- l'urbanisme,
- l'architecture de paysage,
- le développement régional,
- l'aménagement,
- le développement du territoire.

Les débouchés potentiels se trouvent notamment dans la fonction publique municipale ou supramunicipale (MRC, communautés métropolitaines, etc.), ainsi qu'au sein des gouvernements des paliers supérieurs (gouvernement du Québec, gouvernement fédéral, etc.). Les organismes de recherche et les OSBL intéressés par les questions d'aménagement du territoire représentent des employeurs potentiels.

La formation permet aussi aux diplômés de se démarquer au sein des firmes de consultants dans les domaines touchant le développement urbain, l'aménagement du territoire et l'étude du paysage.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en aménagement, option ville, territoire, paysage, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1^{er} cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu aux études de 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4.3 ou l'équivalent ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal (<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>). Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1. Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention ou de motivation d'un maximum de trois pages, indiquant les raisons qui motivent leur choix de programme. La lettre doit également expliquer la pertinence de la formation de 1^{er} cycle.

- Esquisse du projet de recherche. Ce texte d'environ trois pages doit inclure les principaux éléments de problématique, les méthodes de recherche envisagées et une courte bibliographie.
- Curriculum Vitae mettant en valeur ses études, recherches ou activités professionnelles pertinentes pour le programme choisi.
- Trois lettres de recommandation. Ces lettres doivent être rédigées par des professeurs, employeurs, etc., pouvant témoigner de vos aptitudes et de vos capacités.

2. Scolarité

(durée minimale et maximale / statut des étudiants)

La scolarité minimale est de trois trimestres à plein temps ou l'équivalent. La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à plein temps et de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps ou à temps partiel.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} mai 2023
- **Automne 2024:** Du 15 août 2023 au 1^{er} février 2024

Hiver

- **Hiver 2023:** Du 1^{er} août 2021 au 1^{er} novembre 2022
- **Hiver 2024:** Du 1^{er} février 2023 au 1^{er} septembre 2023

Structure du programme (2-005-1-5)

Version 00 (A17)

L'option Ville, territoire, paysage de la maîtrise en aménagement comporte 45 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70 PROPRE À L'OPTION VILLE, TERRITOIRE, PAYSAGE

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, dont 26 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 6 à 9 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 6502	Les méthodologies de la recherche	3.0J	AME 6872	Séminaire thématique en urbanisme et architecture de paysage 2	1.0J
AME 6870	Théories - urbanisme et architecture de paysage	3.0J	AME 6873	Séminaire thématique en urbanisme et architecture de paysage 3	1.0J
AME 6871	Séminaire thématique en urbanisme et architecture de paysage 1	1.0J	AME 6874	Recension des écrits en aménagement	1.0J

Bloc 70B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 6113	Écologie du paysage	3.0	URB 6729	Gouvernance métropolitaine	3.0J
APA 6001	Théories et projet de paysage	3.0J	URB 6741	Promotion immobilière et habitat urbain	3.0
APA 6003	Histoire, théories et pratiques	3.0S	URB 6743	Santé et environnement urbain	3.0
APA 6006	Développement durable en architecture de paysage	3.0J	URB 6751	Analyse de milieu et design urbain	3.0J
APA 6007	Espaces naturels : aménagement et gestion	3.0	URB 6753	Concepts et pratiques de design urbain	3.0J
APA 6013	Phytotechnologies et infrastructures vertes	3.0J	URB 6754	Formation de l'espace urbain	3.0J S
APA 6015	Patrimoine et paysage	3.0S	URB 6767	Urbanisme, mobilité et accessibilité	3.0J
APA 6511	Connaissance des végétaux et horticulture	2.0J	URB 6770	Transport et développement urbain	3.0
APA 6514	Histoire de l'architecture de paysage	2.0	URB 6772	Évaluation environnementale et planification	3.0J
APA 6515	Écologie végétale appliquée	2.0J	URB 6774	Aménagement, risques et enjeux urbains	3.0J
URB 6280	Théorie de la planification et urbanisme	3.0J	URB 6778	Planification environnementale et urbanisme	3.0J
URB 6287	Cadres juridiques de l'urbanisme	3.0S	URB 6850	Urbanisme international	3.0J
URB 6288	Gestion du territoire et géomatique	3.0J S	URB 6857	Financement international de l'habitat	3.0
URB 6289	Économie urbaine	3.0J			

Bloc 70C Lecture dirigée

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AME 6420	Lectures dirigées 1	3.0
AME 6421	Lectures dirigées 2	3.0

Bloc 70D

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours de 2e cycle à choisir dans le répertoire de la Maîtrise en aménagement, dans les autres répertoires de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises. Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option.

Bloc 70E Mémoire

Obligatoire - 26 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR. H.
AME 6971	Unité de recherche 1	3.0	AME 6974	Unité de recherche 4	3.0
AME 6972	Unité de recherche 2	3.0	AME 6975	Unité de recherche 5	3.0
AME 6973	Unité de recherche 3	3.0	AME 6995	Mémoire	11.0

Aperçu des expertises de recherche

Les expertises de recherche du programme s'organisent selon quatre principaux thèmes :

- **Aménagement de territoires accessibles et inclusifs** : Ce thème regroupe les recherches menées sur les relations entre formes urbaines, mobilité et accessibilité, la place, les pratiques de l'espace et le rôle des enfants, jeunes, personnes âgées et familles dans l'aménagement, les enjeux entourant l'immigration, la cohabitation et l'intégration de nouvelles populations. Il comporte également un volet portant sur les nouvelles formes d'habitat ainsi que sur le financement de l'habitat, l'inclusion et l'équité sociale.
- **Innovations dans les démarches de gouvernance et de mobilisation des collectivités** : Ce thème touche aux questions de gouvernance urbaine et métropolitaine prises au sens large (logiques d'acteurs, politiques publiques, finances publiques, etc.). Il comprend aussi un volet sur les démarches de planification et de design participatives et un autre sur les processus de planification, de gestion et de design innovants.
- **Paysages urbains, espaces publics et jardins** : Ce thème inclut les recherches traitant du paysage urbain et du bien-être, de l'aménagement des espaces publics en contexte de changement climatique et de l'art public et des jardins. Il comprend un volet sur l'idéation, la vision et la requalification des infrastructures et espaces publics ainsi qu'un volet sur l'aménagement des paysages culturels et patrimoniaux.
- **Aménagement des milieux de vie durables et résilients** : Ce thème s'intéresse à la conservation de la biodiversité urbaine, aux enjeux environnementaux et sociaux de la nouvelle ruralité, aux services écologiques en milieux urbains et ruraux, à l'aménagement ainsi qu'à la conservation des milieux naturels, des aires protégées et des jardins botaniques et zoologiques. Il comprend aussi un volet sur les processus et outils de planification et de gestion de l'environnement aux niveaux global et national et un volet sur la phyto-réhabilitation et la phyto-restauration des sites et milieux dégradés.

En savoir plus : <https://amenagement.umontreal.ca/recherche/la-recherche-a-la-faculte/>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche